SÉNAT ■ Proposition de Jean-Pierre Sueur

Améliorer la législation sur la manière de restituer les avoirs illicites de potentats aux populations spoliées : telle est la proposition de loi, présentée par le sénateur loirétain Jean-Pierre Sueur, qui était débattue hier devant le Sénat. Le parlementaire préconise de rapatrier l'argent sous l'égide des ONG, avec la surveillance accrue de la Banque mondiale. ■